

Schüpfen, le 3 juillet 2023

## Communiqué de presse

### ***En 2023, le sport national a bénéficié d'un soutien de 67 millions de francs***

La Fondation suisse pour l'encouragement du sport (FSES) a été créée par les cantons en 2021. Elle a pour mission d'encourager le sport organisé au niveau national. Elle a pris la succession de la Société du Sport-Toto (SST), qui était compétente pour la distribution des fonds pendant 85 ans. Désormais, la Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par les jeux d'argent (CSJA), dans laquelle tous les cantons sont représentés par un membre de leur gouvernement, décide tous les quatre ans de la part des bénéfices nets de la Loterie Romande et de Swisslos qui doit être affectée à l'encouragement du sport national.

En 2023, la fondation a distribué pour la première fois les fonds pour l'encouragement du sport national. Ceux-ci sont nouvellement répartis en deux catégories. Le montant de base de 60 millions de francs est versé à Swiss Olympic, à l'Association suisse de football (ASF) et à la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF), qui avaient déjà précédemment la qualité de bénéficiaires, sur la base d'un contrat de prestations. La fondation ne verse pas directement de l'argent à des associations. Il incombe à Swiss Olympic de distribuer les fonds aux fédérations sportives nationales selon ses directives. Des fonds sont mis directement à disposition du football et du hockey sur glace parce que ces deux sports génèrent d'importants supports de paris pour les sociétés de loterie.

Les fonds de la deuxième catégorie s'élèvent au maximum à 15 millions de francs par an et ils peuvent être affectés au soutien des domaines d'encouragement spéciaux. Ils ne sont versés que sur requête de l'un des trois bénéficiaires. En 2023, 7 millions de francs ont été versés pour des mesures d'impulsion dans les domaines promotion des femmes, sport handicap, entraîneuses et entraîneurs de la relève, carrières post-sportives des athlètes et mise sur pied d'un « sport's innovation hub ». Les fonds de cette catégorie qui n'ont pas été utilisés seront à disposition pour les prochaines années.

La fondation ne fait pas que distribuer les fonds : elle contrôle également leur bonne utilisation et elle entretient des contacts réguliers avec l'Office fédéral du sport, Swiss Olympic, l'ASF et la SIHF.

#### Membres du conseil de fondation

Paolo Beltraminelli, président  
Susy Schär, vice-présidente  
Dominique de Buman  
Laurence Rochat  
Markus Wolf

Pour plus d'informations, consultez le site web: [www.fses.ch](http://www.fses.ch)

#### Contact:

Paolo Beltraminelli, président de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport, tél. 079 682 99 11 / [beltrauno@bluewin.ch](mailto:beltrauno@bluewin.ch)  
Dora Andres, directrice générale, tél. 079 344 66 44 / [info@fses.ch](mailto:info@fses.ch)